|  |
| --- |
| **1- Renseignements sur le projet** |
| 1.1 Identification du demandeur :   * Nom du demandeur : * Numéro de téléphone : * Adresse courriel :   1.2 Nom de l’établissement (le cas échéant) ou du projet :  1.3 Emplacement du projet (nom de la municipalité, numéro de lot, adresse) :  1.4 Indiquer la nature de la demande :  Nouveau projet  Modification d’un projet existant  1.5 Localisation du projet :  **Joindre une carte\*** et fournir les données géospatiales (formats acceptés : KML, GPX, shapefiles et GeoJSON) présentant les éléments suivants, le cas échéant :   * Les infrastructures en place (bâtiments, conduites extérieures, etc.) * Les sites de prélèvement d’eau (numérotation requise s’il y en a plusieurs)**\*\*** * Le ou les points de rejet dans le milieu récepteur (numérotation requise s’il y en a plusieurs)**\*\*** * Les systèmes de traitement de l’eau d’alimentation et des eaux usées (numérotation requise s’il y en a plusieurs)**\*\*** * Le sens de l’écoulement de l’eau de surface au point de rejet   *(Si le rejet se fait dans un fossé, indiquer le tracé du point de rejet jusqu’au premier cours d’eau en aval.)*  ***\**** *Échelle suggérée : 1 : 20 000 ou une échelle adéquate par rapport au site.*  ***\*\**** *La numérotation doit être identique à celle qui est utilisée dans les tableaux ou documents demandés.* |
| **2**- **Description du projet** |
| 2.1 Joindre un document comprenant une brève description des éléments suivants, le cas échéant :   * Le projet ou les modifications apportées s’il s’agit d’un projet existant (ex. : modifications apportées au système de traitement ou aux volumes de production d’eau) * Les usages de l’eau traitée si le système vise un autre usage que la production d’eau potable pour la consommation humaine   Eau d’irrigation de cultures en serre  Eau de procédé  Autre. Préciser : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_   * La justification de la nécessité de traiter l’eau * La période de production |
| **3- Eau brute** |
| Pour chaque site de prélèvement d’eau :  3.1 Indiquer la source d’approvisionnement en eau  Eaux de surface  Eaux souterraines  Autre : préciser  3.2 Préciser les coordonnées géographiques du ou des sites de prélèvement d’eau en degrés décimaux NAD83 (numérotation requise s’il y en a plusieurs)  3.3 Fournir tous les résultats de caractérisation de l’eau brute à tous les sites de prélèvement d’eau |
| **4- Système de traitement pour la production d’eau** |
| 4.1 Détailler le système de traitement retenu, notamment :   * L’enlèvement des métaux et des éléments radioactifs * L’adoucissement de l’eau * L’enlèvement des nitrates, des sulfures, des fluorures, des chlorures (dessalement ou non) ou de tout autre élément ou substance * Tout autre traitement, notamment : * Désinfection, coagulation/floculation, clarification, filtration (membranaire ou non) * Contrôle des sous-produits * Traitement des goûts et odeurs * Stabilisation et contrôle de la corrosion * Autres : préciser :   4.2 Préciser les différents intrants (chlore, antitartre, adoucisseur, etc.), le nom des produits utilisés, leur usage, leur dosage, la quantité utilisée annuellement et fournir leur fiche signalétique**\***  4.3 Joindre un schéma de procédé et un bilan de masse (produits et additifs, etc.)  4.4 Joindre une description de chacune des technologies du système de traitement et leur fiche d’informations techniques  4.5 Joindre un schéma de circulation des eaux  4.6 Joindre un bilan des eaux indiquant le débit journalier moyen et maximal (m3/d) de l’eau pompée et de l’eau produite (filtrat)  **\*** *Une fiche signalétique complète présente, au minimum, l’ensemble des composés d’un produit (avec le no CAS), la proportion de chaque composé, les données de toxicité aquatique des différents composés et les informations sur leur dégradabilité.* |
| **5- Système de traitement des eaux résiduaires** |
| 5.1 Joindre un document contenant les informations suivantes :   * Une description du système de traitement des eaux résiduaires * La description des intrants du traitement des eaux résiduaires (indiquer le nom des produits utilisés, leur usage, leur dosage, la quantité utilisée annuellement et fournir leur fiche signalétique) * Le débit journalier moyen (m3/d) de l’effluent final acheminé au milieu récepteur * La méthode d’évaluation du débit de l’effluent : * Si le débit est variable, indiquer les débits mensuels (moyen et maximal) durant la période de rejet. * Si le rejet est discontinu, préciser les périodes de rejet et le débit correspondant. * Si le rejet est fait en cuvée, préciser sa fréquence, sa durée et son débit. * Si le rejet n’est pas annuel, préciser la période (nombre de mois par année).   1. Indiquer si une partie des eaux usées est recirculée. Le cas échéant, préciser le débit (m3/d) : |
| **6- Effluent(s)** |
| Pour chacun des effluents acheminés dans un milieu hydrique :  6.1 Préciser la nature et la concentration attendue des contaminants caractéristiques**\*** de l’activité présents dans chacun des effluents.  6.2 Indiquer les résultats de la caractérisation physicochimique, notamment la concentration en solides dissous totaux, en métaux et en chlorures, la température et la toxicité globale des rejets*.* Si ces résultats ne sont pas disponibles, joindre une estimation de ces valeurs (modélisation de la qualité de l’eau résiduaire selon la technologie choisie, fiches signalétiques et dosage des produits chimiques utilisés).  **\*** *Les contaminants caractéristiques de l’activité dépendent notamment des éléments suivants : qualité de l’eau brute, intrants du procédé et du traitement, produits formés par le procédé ou par le traitement et produits de dégradation.* |
| **7- Milieu récepteur** |
| 7.1 Identifier le point de rejet de l’émissaire. S’il y a plusieurs points de rejet, présenter les informations demandées pour chaque effluent de la section 6 dans un tableau-synthèse. Un [exemple est disponible](http://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/oer/OER_industrie-tableau.xlsx) sur le site Web du Ministère.  Lac (nom) :  Rivière/ruisseau (nom) :  Fleuve Saint-Laurent ou golfe du Saint-Laurent  Fossé (fossé de drainage, fossé de voie publique ou privée ou fossé mitoyen\*)  ***\**** *Fossé de drainage* : dépression en long creusée dans le sol et utilisée aux seules fins de drainage et d’irrigation, qui n’existe qu’en raison d’une intervention humaine et dont la superficie du bassin versant est **inférieure à 100 hectares** (1 km2).  *Fossé de voie publique ou privée* : dépression en long creusée dans le sol, servant exclusivement à drainer une voie publique ou privée.  *Fossé mitoyen* : dépression en long creusée dans le sol, servant de ligne séparatrice entre voisins, au sens de l’article 1002 du Code civil du Québec. |
| **8- Caractéristiques de l’émissaire** |
| 8.1 Joindre un document contenant les informations suivantes pour l’émissaire (ou chacun des émissaires s’il y en a plusieurs):   * Diamètre de la conduite (en millimètres) : |
| * Coordonnées géographiques de l’extrémité de la conduite de chacun des émissaires en degrés décimaux NAD83 :   Latitude :       Longitude : |
| * Position de l’émissaire par rapport au milieu récepteur (rivière, ruisseau, etc.) :   En rive  Submergé. Dans ce cas, indiquer : la distance entre la rive et l’extrémité de l’émissaire (en mètres) :  la hauteur d’eau au-dessus de l’extrémité de l’émissaire en période d’étiage : |
| 8.2 Joindre un plan de conception de l’émissaire ou un plan de l’émissaire tel que construit (vue en coupe), si disponible.   * Si le rejet est effectué en zone de marée, positionner l’émissaire par rapport aux conditions suivantes : * Niveau moyen de l’eau * Basse mer inférieure à marée moyenne * Pleine mer supérieure à marée moyenne * Zéro des cartes * Si l’émissaire est pourvu d’un diffuseur, indiquer les informations suivantes et joindre un plan : * Orientation du diffuseur par rapport à la rive (ex. : perpendiculaire, parallèle, 45o, etc.) : * Distance entre la rive et l’extrémité du diffuseur : * Distance entre le premier et le dernier orifice : * Nombre d’orifices : * Diamètre des orifices : * Orientation des orifices par rapport au courant : * Orientation des orifices par rapport au fond : |
| **9- Usages de l’eau** |
| 9.1 Indiquer, sur la carte de localisation du projet, les [usages](http://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/oer/Lexique-usages.pdf) qui peuvent être affectés par le rejet de l’effluent (prise d’eau, baignade, kayak, nautisme, pêche, cueillette de mollusques, etc.).  Les usages sont présentés sur la carte jointe.  Après vérification, aucun usage particulier n’est à signaler. |
| **10- Informations relatives à la faune aquatique** |
| **Avant le dépôt de votre demande d’OER**, si votre point de rejet n’est pas déjà autorisé par le ministère de l’Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), **vous devez obtenir les informations relatives à la faune aquatique et les joindre à votre demande**. Ces informations vous permettront, lors de la conception de votre projet, de prendre en considération les espèces sensibles présentes et de savoir quels inventaires doivent être réalisés, le cas échéant, avant le dépôt de votre demande d’autorisation.  Pour obtenir les informations requises, rendez-vous à la page [Données sur les espèces en situation précaire | Gouvernement du Québec (quebec.ca)](https://www.quebec.ca/gouvernement/gouvernement-ouvert/transparence-performance/indicateurs-statistiques/donnees-especes-situation-precaire#c123048). Consultez la section intitulée « Repérer les espèces sur la carte des occurrences » et remplissez le formulaire « Demande d’information sur la faune ou la flore » qui est accessible sous « Faire une demande d’information ». À la section « Justification » du formulaire de demande d’information, vous devez sélectionner « LQE\_OER - Demande d’objectifs environnementaux de rejet (OER) ».  Les informations suivantes doivent être jointes à votre demande d’autorisation :   * Occurrences généralisées d’espèces en situation précaire (CDPNQ) – Faune; * Liste des espèces de poissons présentes et période de réalisation des travaux dans l’habitat du poisson; * Liste des espèces de mulettes présentes; * Description des habitats du poisson, si l’information est disponible (frayère, alevinage, etc.); * Présence ou absence d’un site faunique d’intérêt (SFI), le cas échéant. |
| **11- Débits d’étiage** |
| 11.1 Joindre un rapport d’analyse hydrologique indiquant les débits d’étiage Q2,7, Q10,7 et Q5,30 hivernaux et estivaux du cours d’eau récepteur au point de rejet de l’effluent. Une suggestion de modèle est disponible en ligne ([www.cehq.gouv.qc.ca/debit-etiage/modele-rapport-estim-etiage.pdf](http://www.cehq.gouv.qc.ca/debit-etiage/modele-rapport-estim-etiage.pdf)).  Ces débits doivent être fournis selon deux scénarios, un en climat actuel et un en climat futur. À cette fin, le Ministère préconise l’utilisation de l’Atlas hydroclimatique du Québec méridional ([www.cehq.gouv.qc.ca/atlas-hydroclimatique/carte-indicateurs/index.htm](http://www.cehq.gouv.qc.ca/atlas-hydroclimatique/carte-indicateurs/index.htm)). Dans l’Atlas, les débits d’intérêt se nomment Q7MIN2EA, Q7MIN2HP, Q7MIN10EA, Q7MIN10HP, Q30MIN5EA et Q30MIN5HP. Pour plus de détails, on peut consulter le *Document d’accompagnement sur l’utilisation des débits d’étiage de l’Atlas hydroclimatique du Québec méridional pour une demande d’objectifs environnementaux de rejet (OER)* ([www.environnement.gouv.qc.ca/eau/oer/document-utilisation-debits-etiage-atlas-hydroclimatique.pdf](http://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/oer/document-utilisation-debits-etiage-atlas-hydroclimatique.pdf)).  Un rapport est requis pour tous les dossiers **SAUF** dans les cas suivants (le cas échéant, indiquer la raison) :  Superficie\* du bassin versant en amont du point de rejet inférieure à 5 km2  Rejet effectué dans le fleuve Saint-Laurent, le golfe du Saint-Laurent, le Saguenay, la rivière des Outaouais ou un lac  *\* Dans le cas d’un rejet en fossé (tel que défini à la section 6), la superficie correspond à celle du premier cours d’eau situé en aval du rejet. La jonction du fossé et du cours d’eau sert de point de référence pour la délimitation du bassin versant.* |
| **12- Autres renseignements jugés pertinents** |
| *Exemple : photos du ou des points de rejet existants ou proposés (vues amont et aval du milieu récepteur par rapport à l’emplacement de l’émissaire)* |
| **13- Déclaration** |
| Je, *(nom en lettres moulées*) \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, déclare que les renseignements fournis et que les documents annexés sont, à ma connaissance, complets et véridiques en tout point.  Signature du demandeur : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ |
| **Le formulaire rempli doit être transmis à la direction régionale concernée du Ministère.** |

Pour plus d’informations sur les objectifs environnementaux de rejet, on peut consulter la page [Calcul et interprétation des objectifs environnementaux de rejet (OER) pour les contaminants du milieu aquatique.](https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/oer/index.htm)

Pour toute question concernant les informations demandées, on peut communiquer avec la Direction principale de la qualité des milieux aquatiques (DPQMA) du Ministère à l’adresse [dqma-oer@environnement.gouv.qc.ca](mailto:dqma-oer@environnement.gouv.qc.ca).